

DE L'ORIGINE ET DE L'EMPLOI

DES

BIENS ECCLÉSIASTIQUES AU MOYEN-AGE

Étude historique

dont les preuves sont tirées du Cartulaire

de Saint-Vincent de Mâcon (1).

IV.

La bulle d'Adrien appuyée par les Conciles et par le bon vouloir de Charlemagne produisit son effet. M. Guérard le constate (p. 37 de la préf.) « Quoique le Clergé, dit-il, ait été « dépouillé sous Charles-Martel, on le retrouve, à la fin du « VIII^e siècle et au commencement du IX^e, possesseur de « biens immenses, » Il est certain que les actes contenus dans les Cartulaires que le monde savant possède, ne remontent pas au delà de cette époque réparatrice. C'est que l'on avait fait la triste expérience que l'usurpation ainsi que l'aliénation des biens de l'Eglise, loin de profiter à la société chrétienne, ne faisaient que l'appauvrir, et attirer des calamités sur le monde. De simples femmes le comprenaient comme les plus profonds politiques ; et nous ne lisons pas sans admiration les clauses qu'une dame illustre, du nom de Suzanne, formule expressément dans une charte de l'an

(1) Voir la précédente livraison.